



SUPPRESSION DU BARRAGE DE BOIGNY SUR BIONNE ET RESTAURATION DU LIT MINEUR DE LA RIVIÈRE

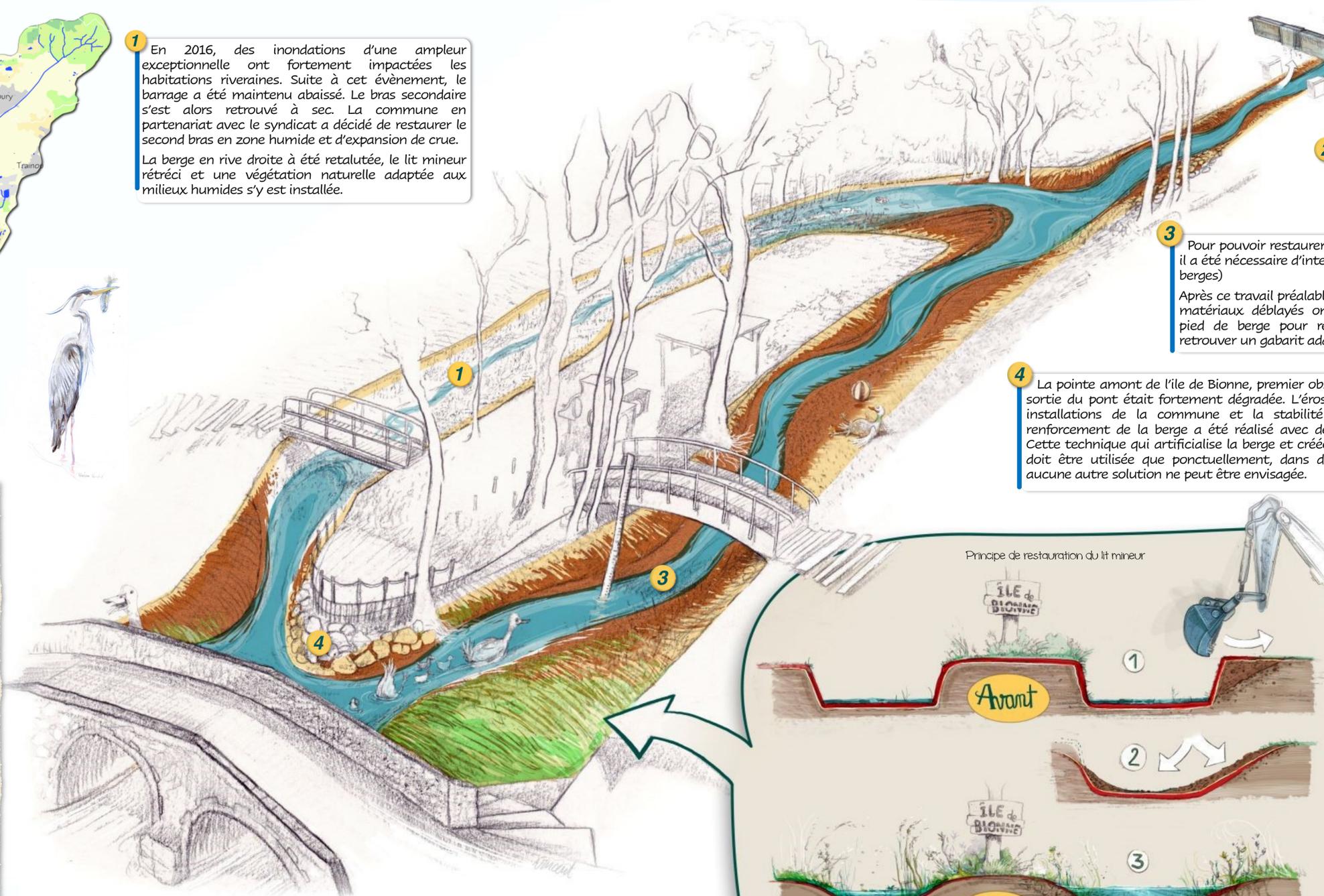
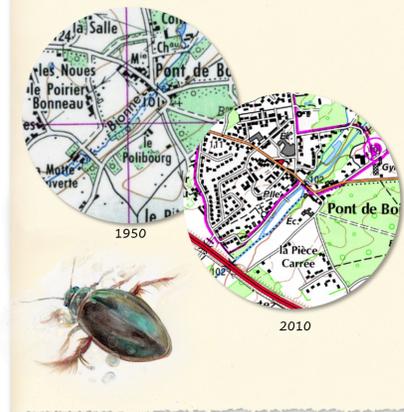


1 En 2016, des inondations d'une ampleur exceptionnelle ont fortement impactées les habitations riveraines. Suite à cet évènement, le barrage a été maintenu abaissé. Le bras secondaire s'est alors retrouvé à sec. La commune en partenariat avec le syndicat a décidé de restaurer le second bras en zone humide et d'expansion de crue.

La berge en rive droite à été retalutée, le lit mineur rétréci et une végétation naturelle adaptée aux milieux humides s'y est installée.

La Bionne a subi de grosses modifications dans les années 60. A Boigny-sur-Bionne, le cours d'eau originel a été comblé et deux bras ont été creusés afin de former une île.

Un barrage a été installé à l'aval de l'île permettant de maintenir un niveau d'eau minimum dans les deux bras.

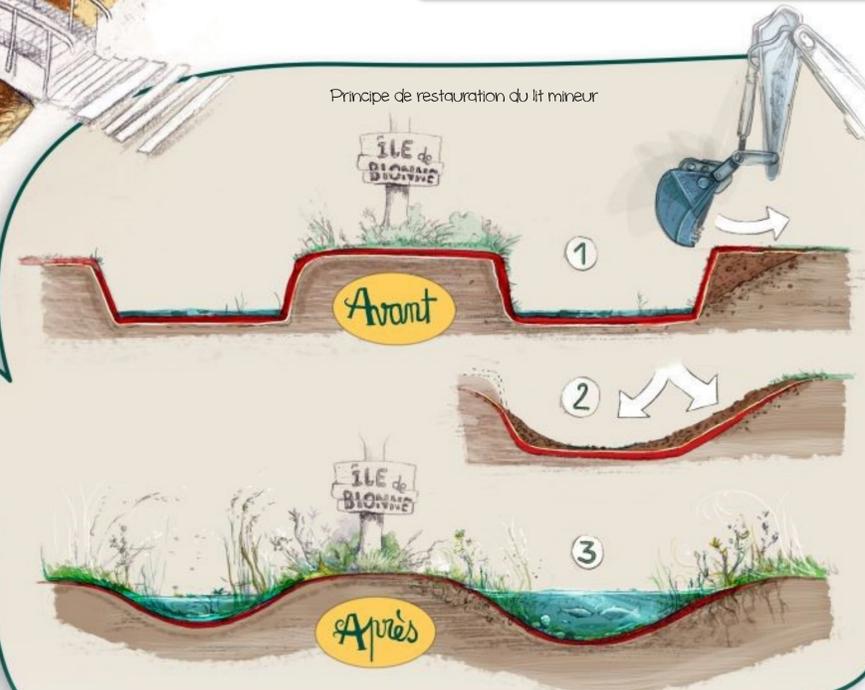


2 Après une longue période d'abaissement, le barrage est complètement supprimé : clapet abaissant, culées béton et radier.

3 Pour pouvoir restaurer le lit mineur en amont de l'ouvrage, il a été nécessaire d'intervenir sur la ripisylve (végétation des berges)

Après ce travail préalable, les berges ont été retalutées et les matériaux déblayés ont été déposés alternativement en rive droite et gauche pour réduire la section d'écoulement, et retrouver un gabarit adapté.

4 La pointe amont de l'île de Bionne, premier obstacle à l'eau à la sortie du pont était fortement dégradée. L'érosion menaçait les installations de la commune et la stabilité des arbres. Un renforcement de la berge a été réalisé avec des blocs rocheux. Cette technique qui artificialise la berge et crée un point dur ne doit être utilisée que ponctuellement, dans des conditions où aucune autre solution ne peut être envisagée.



Les berges sont nivelées de manière à obtenir une pente douce. Pour avoir une diversité des formes de berges, certaines portions ne seront pas touchées et les autres seront retalutées avec une pente plus ou moins faibles.

Les matériaux déblayés sont réutilisés pour réduire la section d'écoulement : c'est la création de banquettes.

Elles sont implantées alternativement en rive droite et gauche pour créer un lit sinueux.

Elles sont dimensionnées de façon à être recouvertes en période de montée des eaux.

Cette nouvelle configuration permet de rehausser la ligne d'eau en période d'étiage, de favoriser le développement d'une végétation étagée naturelle, de retrouver des habitats variés pour la faune et la flore et améliorer la qualité de l'eau.

Avant Le cours d'eau se composait de deux « bras » :

- le bras « préférentiel » où coulait en priorité le cours d'eau,
- le bras « secondaire » qui était en eau grâce au barrage ou aux fortes précipitations, mais qui, faute d'écoulement suffisamment dynamiques s'est très vite ensasé.

Avec des berges abruptes, un lit surdimensionné, des écoulements stagnants, la qualité de l'eau et les habitats étaient fortement dégradés. Ce constat a été confirmé par des prélèvements insectes et poissons qui ont été réalisés avant les opérations de restauration. Pour mesurer l'efficacité des travaux, les prélèvements seront renouvelés après plusieurs années, temps nécessaire aux espèces pour reconquérir un nouvel environnement.

Après Outre la restauration des continuités écologiques, les travaux ont permis de retrouver un cours d'eau méandré, avec un écoulement permanent favorable à une amélioration de la qualité d'eau : en stagnant moins, l'eau se réchauffe moins et le taux d'oxygène dans l'eau, indispensable à la vie des organismes aquatiques est plus important. Les berges en pente douce, dont une partie est immergée régulièrement ont permis le développement d'une végétation adaptée, participant à leur maintien et à l'autoépuration de l'eau.

Le bras secondaire est devenu une zone humide qui sert de zone d'expansion de crue lors de fortes montées du niveau de la rivière. Avec des caractéristiques particulières, on a pu y voir se développer un cortège d'espèces animales et végétales typiques des milieux humides en seulement quelques mois.



€
Montant des opérations :
60 051,30 € TTC

Date de réalisation :
du 7 novembre 2017
au 23 novembre 2017

Partenaires techniques :

